



Livre des règlements

Équipes :

- Un maximum de 17 joueurs peut faire partie de l'alignement d'une équipe par soir. (10 att, 6 déf et 1 gardien.
- Aucune limite de joueurs remplaçant par match et par saison. (Différent lors des séries)
- Un remplaçant doit avoir joué 1 match en saison pour participer aux séries avec cette équipe.
- Une équipe ne peut pas avoir plus que 2 remplaçants dans un match de série sauf si l'équipe à moins de 10 patineurs réguliers présent (gardien exclue).
- Un joueur/gardien qui remplace en séries sans avoir jouer pour l'équipe en saison doit avoir l'accord du DG.
- Une substitution au gardien partant (ex: blessure) par un joueur ou gardien qui n'était pas dans l'alignement partante doit être approuvée par le DG.
- Le capitaine d'équipe a la responsabilité de tenir un registre de ses joueurs remplaçants et les dates jouées.
- Dans l'éventualité où le responsable de l'équipe n'a pas fini de payé en totalité le frais d'inscription à la ligue, l'accès aux séries éliminatoires ou autres conséquences pourrait être appliqués à l'équipe et son gérant.

Système des joueurs éligibles:

D1 : Max de 2 joueurs Pro par match (Pro = ECHL, drafté NHL, France D1 et + etc...).

D1 : Un joueur n'est plus considéré comme Pro après 3 ans sans avoir joué de match Pro.

D2 : Aucun joueur Pro pour la division 2.

D2 : Max de 2 joueurs par match ayant joués dans les 3 dernières années (LHJMQ, NCAA, USports, LNAH).

D3 : Max de 3 joueurs par match ayant joués dans les 3 dernières années (Junior/Coll AAA ou similaire).

D1-D2-D3 : Le DG peut décider qu'un joueur compte dans la limite même s'il ne satisfait pas le critère.

Équipement :

- Règles générales pour joueurs et gardiens : se référer au Règle de jeu Hockey Canada 2020-2022.
- Protecteur facial complet (grille/visière complète) ou protecteur oculaire (demi-visière) obligatoire.
- Le protecteur buccal est fortement recommandé avec la demi-visière.
- Casque seul sans la demi-visière au minimum interdit.
- Protège-cou recommandé.

Déroulement d'un match :

- Réservation de glace de 75 minutes comprenant 65 minutes de jeu et 10 minutes de zamboni.

Échauffement de 3 minutes (arrivez à l'heure).

3 périodes de 20 minutes non-chrono. 3ieme période ajustable au temps restant (flexible si pas de match débutants proche de 22h).

1 minute de pause entre les périodes.

Fusillade avec règles NHL si égalité après 3 périodes (match suivant décalé).

2 points pour victoire. 1 point pour défaite en fusillade.

Si un chronométreur est présent, les derniers 2 minutes de la 3^{ième} période sont chronométrées.

Punitions :

- Les punitions mineurs sont converties en tir de punition.
- Les punitions mineurs doubles sont converties en punitions de 5 min non-chrono au banc des punitions (5 vs 5).
- Les punitions majeurs sont converties en tir de punition et entraînent une expulsion. Une révision par le DG sera effectuée.
- Les punitions majeurs doubles entraînent une expulsion des joueurs en question et une révision. Une punition mineure d'instigateur à la suite d'une majeure est convertie en tir de punition.
- Les tirs de punitions sont pris par le joueur qui a reçu la faute ou par un joueur sur la glace si le premier cas ne s'applique pas et/ou si le joueur est suspendu.
- Après un tir de punition, s'il n'y a pas de but, la rondelle est mise au jeu à l'un des points de mise au jeu à l'intérieur de la zone d'où le tir de punition a été tenté.
- Tout joueur peut se voir imposer une punition ou suspension en tout temps avant, pendant ou après un match, lorsqu'une infraction est commise sur la glace ou à l'extérieur de celle-ci.

Officiels :

- L'arbitre inscrit au tableau le temps, la période, les punitions mineurs double et le pointage après chaque but (exception possible en fin de match si serré).
- Les matchs de saison sont arbitrés à un seul arbitre. Les matchs éliminatoires seront arbitrés à 2 arbitres dans la mesure du possible.
- Les arbitres doivent être traités avec courtoisie en tout temps par les joueurs et officiels des équipes. Toute infraction à cette règle doit être rapportée au DG, qui peut imposer des sanctions correspondantes à l'infraction.
- L'arbitre a autorité complète et sa décision est irrévocable lorsqu'il est appelé à trancher un débat et prendre une décision.
- Si, pour quelque raison que ce soit, l'arbitre ne peut se présenter, chaque équipe désigne un joueur en tant qu'officiel ou le DG supervisera la partie.
- L'arbitre peut procéder à mettre la rondelle immédiatement en jeu lors d'une mise en jeu s'il juge qu'une équipe prend trop de temps à effectuer un changement après avoir avertie les équipes de son intention.
- Les équipes ne changent pas de côté entre les périodes sauf si l'officiel remarque un avantage quelconque.
- Un maximum de 15 buts comptés par une équipe sera comptabilisé pour calculer le différentiel d'un match à moins qu'il soit jugé serré malgré le nombre excessif de buts. (Ex : 17-15 est ok). L'officiel n'ajoutera pas les buts au tableau passé la barre des 15 buts par une équipe si le match n'est pas serré.

Procédure en cas d'égalité au classement en saison:

1. Le plus grand nombre de victoires excluant les victoires en fusillade (Victoires temps réglementaire).
2. Le plus grand nombre de victoires peu importe la façon. (Victoires totales).
3. Le meilleur différentiel de buts pour et de buts contre pour la totalité de la saison. (Différentiel).
Note : Au classement, une victoire en fusillade ajoute un but pour, tandis qu'une défaite ajoute un but contre.
4. Le plus grand nombre de points obtenus en saison lors des matchs opposant les équipes en égalité.
5. Le plus grand nombre de buts marqués pour toute la saison. (Buts marqués).

Mise à jour 06-05-2026

Modifications :

01-07-2022 : 1 match requis pour remplacer en séries au lieu de 2.

01-07-2022 : Mise au jeu après tir de punition à l'intérieur de la zone au lieu de l'extérieur.

01-07-2022 : L'arbitre peut partir le jeu s'il juge qu'une équipe prend trop de temps à changer.

10-08-2022 : Un joueur qui remplace en séries sans avoir jouer pour l'équipe en saison doit avoir l'accord du DG.

12-05-2023 : Joueur drafté NHL qui n'a pas joué pro après 3 ans du draft n'est pas considéré Pro.

16-08-2023 : Si un chronométreur est présent, les derniers 2 minutes de la 3ième période sont chronométrées.

22-01-2024 : Changement joueurs éligibles D1 et D2.

06-05-2026 : Pas de changement de côté entre les périodes.

06-05-2026 : Procédure en cas d'égalité au classement en saison.

06-05-2026 : Maximum 15 buts par match pour différentiel.

20-05-2026 : Limites de remplaçants en séries.

06-02-2026 : Registre des remplaçants et retard de paiement.